

Commune de SAINT-GILLES
Service de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39

B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : PU2012-73 9522
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.339/s.537
Annexe : /

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Jourdan, 199-201. Changement d'affectation de commerces en horeca.
(*Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez*)

En réponse à votre lettre du 6 mai 2013, en référence, reçue le 7 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 mai 2013.

La maison, qui date d'avant 1932, se situe dans la zone de protection de l'église Saint-Gilles.

La demande vise le changement d'affectation de commerces en horeca.

Les travaux prévoient notamment le réaménagement intérieur et le percement de baies dans le mitoyen.

A l'examen du dossier, la CRMS constate que les interventions projetées ne constituent pas un enjeu spécifique pour l'église classée. Elle décourage toutefois le percement de baies dans le mitoyen pour maintenir la flexibilité des lieux.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques et les recommandations complémentaires qu'appelle le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (par mail Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Ph. Piéreuse et H. Lelièvre).

- A.A.T.L. – D.U. : Mme Fl. Vanderbecq.